

DÉFINITIONS

LE FINANCEMENT de la dépense totale de recherche des entreprises provient principalement des entreprises elles-mêmes. En 2012, les entreprises ont financé 85 % de leurs propres travaux de recherche, pour un montant de 28,5 milliards d'euros (Md€) avec un taux d'évolution en volume de 4,1 % par rapport à 2011 (1). Sur le long terme, les entreprises contribuent de plus en plus au financement de leur activité de recherche. Le financement en provenance de l'étranger (entreprises et autres organismes) et le financement public y contribuent à part équivalente pour environ 8 % pour le premier et 7 % pour le second.

La contribution publique au financement des entreprises s'élève à 2,5 Md€ dont 1,3 Md€ pour les programmes civils et 1,2 Md€ pour les programmes de recherche et développement (R&D) militaires (2). Ces financements s'effectuent dans le cadre de subventions, d'appels à projets ou de contrats soutenant des programmes porteurs d'enjeux majeurs. Les recherches effectuées peuvent correspondre à des commandes des administrations, notamment de la Défense, de la direction des programmes aéronautiques civils (DPAC) ou à des travaux menés par les entreprises, et soutenus par des organismes tels BPIFrance, l'agence nationale de la recherche (ANR) ou par le ministère en charge de la recherche. Ils sont constitués à 48 % par des crédits en provenance du ministère de la Défense. Entre 2011 et 2012, le financement par les administrations des travaux de R&D des entreprises augmente de 7,4 % (en volume). Du fait de l'importance des programmes de recherche militaire, les financements publics sont concentrés dans quelques branches de recherche. Quatre branches reçoivent près de la moitié des financements publics : la construction aéronautique et spatiale (28 %), la fabrication d'équipements de communication (10 %), la fabrication de production métallique sauf machine et équipement (9 %) et la fabrication d'instruments de mesure, de navigation et d'horlogerie (9 %).

Les financements en provenance de l'étranger progressent (+ 3,3 % en volume entre 2011 et 2012) (1). Ces flux proviennent principalement des entreprises (pour 81 %) et le poids des flux intragroupes est prépondérant (3). Les fonds reçus des autres filiales de groupes constituent l'essentiel des financements en provenance de l'étranger pour les filiales de groupes étrangers (4). Les variations des ressources en provenance des organisations internationales sont largement déterminées par les contrats de l'agence spatiale européenne (ESA). La contribution de la France à l'ESA se monte à 0,77 Md€ en 2012. Le crédit d'impôt recherche (CIR) n'est pas comptabilisé dans le financement public de R&D du fait de sa nature d'avantage fiscal. En 2012, 15 300 entreprises ont bénéficié du CIR pour un montant total de 5,3 Md€ contre 5,2 Md€ en 2011.

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquêtes réalisées auprès des entreprises et des administrations.

LA DÉPENSE TOTALE DE R&D - La dépense totale de R&D correspond au financement de la DIRDE à laquelle on ajoute le financement de la DERDE exécutée dans le secteur de l'État plus le financement de la DERDE exécutée à l'étranger.

FINANCEMENT PUBLIC - Il correspond aux versements directs effectués par les administrations, qu'il s'agisse d'organismes, de services ministériels ou d'associations sans but lucratif, pour des travaux de recherche et développement (R&D) effectués par des entreprises. Sont exclues de ce financement public les aides fiscales à la R&D comme le crédit d'impôt recherche (CIR).

FINANCEMENT ÉTRANGER - Il s'agit des fonds en provenance de l'étranger, qu'il s'agisse des organisations internationales, dont l'Union européenne, ou des fonds en provenance d'entreprises situées hors du territoire national.

FINANCEMENT PAR LES ENTREPRISES - Il mesure la contribution directe des entreprises à la réalisation de leurs travaux de R&D, que ce soit de l'autofinancement ou un financement par d'autres entreprises.

CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE - Mesure d'incitation fiscale à la recherche mise en place en 1983 pour répondre aux besoins des PME, assise sur la progression des dépenses de R&D. Depuis 2004, le CIR comprend une part en volume qui ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 10 % des dépenses engagées, cumulable avec une part croissante qui ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 40 % (avec un plafond de 16 M€). À partir de 2008, le dispositif est simplifié et déplafonné : crédit de 30 % des dépenses jusqu'à 100 M€ et 5 % au-delà.

VOIR ÉGALEMENT la rubrique « Définitions » en 11.1.

En 2006 (rupture de série), le champ d'observation des entreprises est élargi : les entreprises employant plus de 0,1 chercheur en équivalent temps plein (ETP) sont incluses dans les résultats.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes Flash* (Enseignement supérieur et Recherche) : n° 2, avril 2015 ; n° 1, mars 2015.

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.04 ; 13.08 ; 13.06 ; 13.03 ; 13.01.

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, n° 8, MENESR-SIES, juin 2015.

Site Internet :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/>

1 Évolution du financement de la dépense totale (1) de R&D des entreprises, en %.

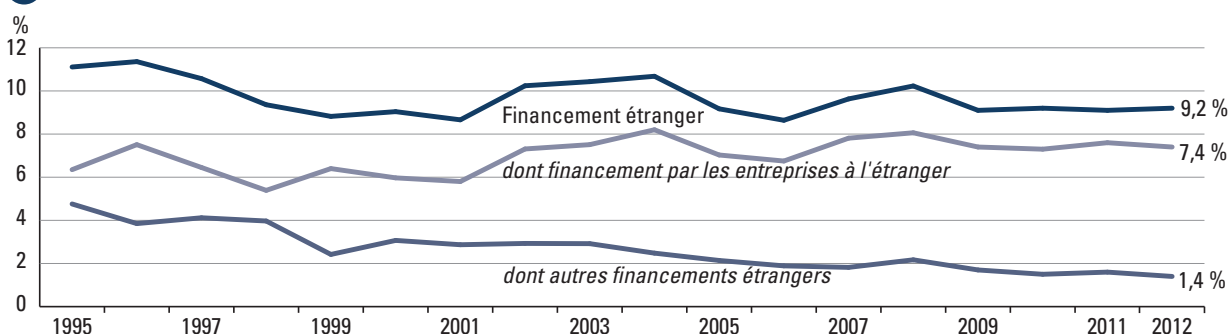
Origine des financements	1991	1995	2000	2004 (2)	2005	2006 (3)	2007	2008	2009	2010	2011 (4)	2012 (5)	Évolution en % (6)
Entreprises	68,8	76,6	80,9	79,0	80,8	81,1	81,3	79,8	83,1	83,4	84,7	84,5	4,1
Financement public	20,7	13,1	10,8	11,0	10,7	10,9	9,9	10,9	8,7	8,3	7,1	7,3	7,4
Financement étranger	10,6	10,3	8,3	10,1	8,6	8,0	8,8	9,3	8,2	8,3	8,2	8,2	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Dépenses totales (1) des entreprises (en millions d'euros)	16 567	17 664	20 971	23 894	24 069	25 731	26 939	28 343	29 166	30 422	31 974	33 742	4,3

- 1. Voir « Définitions » (DIRD + DERD dans le secteur de l'état + DERD à l'étranger).
- 2. Changements méthodologiques.
- 3. Rupture de série, à partir de 2006 les entreprises employant plus de 0,1 chercheur en ETP sont incluses dans les résultats.
- 4. Résultats définitifs.
- 5. Résultats semi-définitifs.
- 6. Évolution 2011-2012 en volume.

2 Financement public des programmes de recherche militaire et civile en 2012 des entreprises, en millions d'euros.

Branches de recherche	2011 définitif			2012 semi-définitif			
	Financement militaire	Financement civil	Total	Financement militaire	Financement civil	Total	Total en %
Activité spécialisée, scientifique et technique	14	181	195	21	192	213	9
Activité informatique et services d'information	2	61	63	3	89	92	4
Construction aéronautique et spatiale	459	205	664	419	265	684	28
Construction automobile	0	32	32	0	35	35	1
Composant, carte électronique, ordinateur et périphérique	5	127	132	11	163	174	7
Industrie pharmaceutique	0	52	52	0	40	40	2
Fabrication instruments mesure, navigation, horlogerie	200	61	261	146	66	212	9
Fabrication d'équipements de communication	222	37	259	203	44	247	10
Fabrication production métallique sauf machine et équipement	194	8	202	212	16	229	9
Agriculture, sylviculture et pêche	0	49	49	0	55	55	2
Autres branches	70	291	361	158	326	484	20
Total	1 166	1 102	2 268	1 173	1 291	2 464	100
% financement	51	49	100	48	52	100	

3 Part des financements étrangers dans le financement des entreprises depuis 1995



4 Financements étrangers pour le secteur des entreprises en 2011 et 2012, en millions d'euros.

